

La Verdonnaise

Flashez !

Et retrouvez ce circuit sur votre mobile avec Google Maps



Point de départ le vieux port aux huîtres.

1 Quittez le « vieux port aux huîtres » sur votre gauche en passant devant l'ancienne mairie (Cours de la République). A 150m vous trouverez sur votre droite l'église « Notre Dame du Bon Secours ». Continuez sur le Cours de la République pour prendre ensuite à droite la rue Jean Parès. Au bout de 150m prendre à gauche la rue Edouard Costes. Continuez jusqu'au rond-point de Cordouan pour prendre la direction de la Pointe de Grave. Traversez la voie ferrée (soyez prudents). Aussitôt franchi le passage à niveau, prendre à gauche la rue Rémy Normandin puis aussitôt à gauche suivre le panneau : « plage océane – océan liaison pédestre ». **2**

Vous passez devant le panneau « colonie de vacances La Ballastière ». Vous arrivez devant le portail du centre de vacances prendre à droite la piste forestière qui pénètre en forêt. Vous marchez pendant 2 km pour arriver sur la piste cyclable **3** (en face accès au parcours de santé). Prenez sur la droite la piste cyclable direction la Pointe de Grave (attention aux cyclistes). Après 500m de piste cyclable vous arrivez sur une petite route goudronnée. Prendre à droite direction Le Verdon (panneau). Vous avez à ce carrefour une table de pique-nique ombragée ainsi qu'une poubelle à votre disposition. Si vous le souhaitez, en prenant à gauche, vous pouvez vous rendre au « phare de Saint-Nicolas » à 500m (table d'orientation). Grande aire de pique-nique. **4**

Vous marchez sur la route « Allée Brémontier » au milieu d'une magnifique forêt de feuillus. 700m plus loin, sur votre gauche, voici le parking du « marais du Logit ». Possibilité de visiter ce site remarquable (panneau d'information). **5**

Continuez sur l'allée Brémontier pour revenir sur le passage à niveau (ne pas prendre à gauche le chemin du Toucq). Prendre le chemin inverse vers l'église et le vieux port aux huîtres. A votre arrivée au port un panneau informatif vous guide. Flânez le long du chenal pour découvrir les anciennes cabanes ostréicoles (800m aller/ retour).



Légende

- Parking
- Point de départ
- Aire de pique-nique
- Musée
- Routes
- Chemins
- Itinéraire
- Piste cyclable
- Point d'intérêt

À ne pas manquer...



Plage estuarienne de La Chambrette

Plage océane de Saint-Nicolas



Le sémaphore militaire



La stèle commémorative rappelle l'emplacement d'un monument élevé à la gloire de l'amitié Franco-Américaine. Ce monument imposant avec ses 75 m de haut commémorait l'arrivée des premières troupes américaines en France en 1917. Il fut dynamité le 30 mai 1942.

L'église Notre-Dame du Bon Secours et de St Louis construite en 1872, le clocher s'élève à 38 m. L'abside néo-gothique est en hémicycle à deux étages, le premier aveugle, le second percé de cinq fenêtres.



Les 3 phares
Le phare de Cordouan « Versailles de la mer » sa hauteur est de 67,5 m. Il fut construit en 1584, surélevé en 1789 et classé monument historique en 1862 en même temps que Notre-Dame de Paris. Il comporte 311 marches.

Le phare de Grave : hauteur 28 m construit en 1859, il comporte 107 marches.

Le phare de Saint-Nicolas : hauteur 12,35 m construit en 1871, fonctionne au moyen de quatre capteurs solaires.



Sites patrimoniaux aux alentours...



Phare de Cordouan
Classé Monument Historique en 1862, le phare de Cordouan fait partie du patrimoine français qui illumine depuis 1611 les côtes girondines et charentaises de son halo mystérieux. Il faut gravir les 311 marches de pierre usée pour atteindre la lanterne au sommet du phare. Grandiose et familière, la silhouette continue de protéger et d'éclairer les marins, nuit après nuit, tempête après tempête.



Phare de Richard à Jau-Dignac-et-Loirac



Un topoguide à votre disposition pour découvrir Jau-Dignac et Loirac à pied. Disponible gratuitement auprès de l'Office de Tourisme.



Ressources locales

Si vous souhaitez pique-niquer durant le trajet, la station du Verdon sur mer est équipée de commerces de bouche et d'une moyenne surface.

Prolongez votre balade

Le magnifique sentier GR8 part de la Pointe de Grave jusqu'à Arcachon en longeant la côte Atlantique (balisage national rouge et blanc).

Le sentier « Saint Jacques de Compostelle » part de la Pointe de Grave (arrivée des ferries) avec un balisage spécifique (il emprunte la piste cyclable).



1h45
6,7 km
Facile



LE VERDON

Office de tourisme de Médoc Atlantique

Relais océanique du Verdon-sur-Mer

- Conseil en séjour. Visites / Excursions.
- Services : wifi gratuit. Documentations, informations
- Juillet et août :** du lundi au samedi de 10h à 13h et de 15h à 18h, dimanche 10h à 13h
Avril à juin et jusqu'au 16 septembre : du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h
- Téléphone : +33(0)5.56.09.86.61
info@oceanesque.fr
www.medoc-atlantique.com



Visitez le site Médoc Atlantique



Réalisation : Pays Médoc, UTM - Edition n°1.0-2017
Design : MTV Paulliac
Crédits photos : OT Médoc Atlantique - Pays Médoc.
Textes : Mairie de Le Verdon.
Carte : Chris Chiama pour l'Atelier Graphique.
Ce document est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
Ne pas jeter sur la voie publique.

La Verdonnaise

Bienvenue sur la commune du Verdon-sur-mer ! De par sa situation géographique, le Verdon-sur-Mer a toujours eu une vocation maritime marquée. Son histoire est là qui la rappelle : 1 église, 2 bacs, 3 phares (Phare Saint Nicolas, Phare de grave, Phare de Cordouan) et 3 plages surveillées en saison, 4 ports (Port Bloc, Port Médoc, Port de commerce, Vieux Port aux huîtres).

Fiche technique

Distance à parcourir : 6,7 km
Durée : 1h45
Difficulté : Facile, praticable en toutes saisons, avec de grands tronçons à l'ombre.
Coordonnées GPS du point de départ (degrés décimaux) : 45.5421, -1.0615
Carte IGN au 1/25000e : n°1433 O

Se rendre au point de départ



Le point de départ se situe au vieux port aux huîtres (à côté des pompiers). Accès par R1215 puis direction centre-ville du Verdon par D1 E4 et direction « vieux port aux huîtres ». Un grand parking est disponible pour la voiture ainsi que pour les vélos.

Le balisage

L'itinéraire que nous vous proposons emprunte plusieurs types de voies : des rues en centre-ville, une piste cyclable, une route forestière et un chemin forestier en calcaire. Il n'y a donc pas de balisage continu sur l'ensemble de la balade, mais les cheminements sont logiques et le descriptif de l'itinéraire qui vous est proposé au verso suffira, avec le plan, pour vous orienter.

Quelques règles à respecter sur le circuit

Lors de vos passages en forêt, n'oubliez pas que vous serez dans un environnement fragile : restez sur les chemins, et prenez garde aux risques d'incendie : tous les feux sont interdits.

Sur la piste cyclable, marchez sur les bas-côtés afin de respecter les cyclistes.

Merci de contribuer à la sauvegarde de l'environnement en ne jetant pas vos déchets en pleine nature (vous trouverez des poubelles près des aires de pique-nique).

Nos amis les chiens, tenus en laisse, sont autorisés sur le circuit.

